

Pour bien préparer son séjour

Arrivées / Départs

Du dimanche à partir de 17h, premier repas dîner au samedi matin après le petit déjeuner (maximum 10h).

Le trousseau

Le linge doit être simple, robuste et en quantité suffisante pour que votre enfant puisse se changer après les activités sportives de plein air. Il doit être impérativement marqué au nom de votre enfant. Il est à noter que nos séjours ne sont pas des concours de mode et que dans le cadre d'une pratique de plein-air, les habits souffrent...

Le bagage

Nous vous demandons de privilégier une seule grande valise ou grand sac, ainsi qu'un petit sac à dos le plus confortable possible pouvant contenir pique-nique et vêtements de rechange. Le tout devra être soigneusement étiqueté au nom de votre enfant et du centre.

Argent de poche

Il est toujours valorisant pour l'enfant de posséder un peu d'argent de poche. Cependant, nous vous conseillons de ne pas lui en donner trop.

Il est préférable que l'enfant nous le confie en début de séjour afin d'éviter tout risque de perte ou vol. Si l'enfant souhaite garder son argent, nous nous dégageons de toute responsabilité.

Les objets de valeur

Il est fortement déconseillé aux jeunes d'apporter des objets personnels ou vêtements coûteux (marque, bijoux, jeux électroniques, appareil photos, téléphone portable, MP3...). En cas de perte ou de vol, la responsabilité de Sports Nature ne pourra être engagée.

Téléphone

Le centre dispose d'une cabine téléphonique. Pour joindre votre enfant, nous vous conseillons de l'appeler aux heures de repas ou de convenir avec lui d'un rendez-vous téléphonique.

Nous déconseillons fortement l'usage et la détention des téléphones mobiles pendant le séjour pour ne pas nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances et éviter les pertes ou vols.

Courrier

Vous aimez recevoir du courrier de votre enfant, alors pensez aussi que pour lui une lettre reçue peut être un grand moment de bonheur. De même penser à préparer des enveloppes timbrées avec les adresses des personnes auxquelles vous souhaitez que votre enfant écrive... Ainsi personne ne sera oublié !

Encadrement

- Un directeur BAFD par destination qui orchestre son équipe d'animation, s'assure du bon fonctionnement du séjour, réunit chaque soir son équipe pour échanger sur le déroulement de la journée écoulée et prépare les activités du lendemain.

- Un animateur BAFA pour 12 participants qui anime les jeux, reste à l'écoute des enfants pour le bon déroulement de la vie quotidienne dans le centre.

- Des moniteurs diplômés d'Etat pour les activités sportives.

Activités

Les activités sont pratiquées de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Même si nous proposons des séjours à thèmes plutôt sportifs, nous n'oublions pas que les enfants sont en vacances. Ainsi quelque soit le séjour choisi, il participera en plus des activités sportives aux activités traditionnelles d'une colonie. Vos enfants auront donc l'occasion de faire de grands jeux (chasse aux trésors, jeux de pistes...) et de participer à des veillées.

Des moments de détente alterneront avec les activités proposées afin que votre enfant puisse se ressourcer.

Santé

Si votre enfant suit un traitement médical, nous le signaler impérativement ! Une ordonnance et les médicaments en quantité suffisante pour la durée de son séjour devront être confiés au responsable du séjour présent au moment du départ de votre enfant. Veillez à remplir soigneusement l'autorisation de pratiquer une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité.

Nos conditions générales prévoient l'avance des frais médicaux et votre engagement de remboursement dès le retour de votre enfant.

Dossier de l'enfant

Un dossier sanitaire de liaison vous sera remis à l'inscription.

Veillez le remplir soigneusement. Il comporte des informations essentielles concernant le bon déroulement du séjour.

Paiement du séjour

- chèque bancaire ou postal à l'ordre de ARTMO

- carte bancaire (paiement sécurisé sur simple appel téléphonique auprès de nos services)

- chèques vacances ANCV

Papiers

Le jeune devra se munir:

- pour les activités nautiques : d'une attestation de natation 25 mètres

- pour toutes les autres activités : d'un certificat médical d'aptitude aux sports de plein air

- de sa carte d'identité ou passeport en cours de validité

- d'une autorisation de sortie du territoire (si possible, car frontalier à la Suisse)

- d'une copie de la carte de sécurité sociale et de mutuelle complémentaire de l'assuré.

Assurance voyage

Vous êtes tributaire de l'imprévu (raison médicale) pouvant affecter votre enfant et entraîner l'annulation ou l'interruption de son séjour, ce qui génère des coûts et des démarches. Afin de résoudre ces problèmes, nous vous proposons le contrat d'ELVIA.

Coût (au 15/01/2011) : 6% du montant du séjour.

Minimum de 17€/participant obligatoire.

Aide aux vacances

Nos séjours sont agréés par les services de la Jeunesse et des Sports. A ce titre, vous pouvez bénéficier sous certaines conditions, d'aides pour couvrir une partie du montant du séjour auprès de différents organismes (à vous de faire les démarches auprès des différents organismes) :

- Caisses d'Allocations Familiales

- Mutualité Sociale Agricole

- Comités d'Entreprise

- Administrations (Conseils Généraux, Mairies...)

- Services Sociaux. Etc.